Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 16 Décembre 1903. — No. 5

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (excepte le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

AU COLLEGE

Fête de l'Immaculée Conception. Mardi le 8 décembre à 5h.30 du soir, avait lieu dans la chapelle du collège une touchante cérémonie: la réception de nouveaux membres dans la Congrégation de la Très Sainte Vierge.

On remarquait parmi le clergé M. Trudel, vicaire de la cathédrale et Mr. Mireault.

Des personages distingués ont bien voulû par leur présence encourager la piété des jeunes gens : L'Honorable Sénateur Bernier, l'honorable juge Prud'homme, l'honorable juge Prendergast, Monsieur le Dr. Lambert, Monsieur Turenne, Maire de Saint Boniface.

Monseigneur L. P. A. Langevin O. M. I. archevêque de Saint-Boniface, dans sa prédilection pour la jeunesse, avait bien voulu présider la cérémonie. Sa Grandeur précédée du clergé entra dans la chapelle et adressa aux élèves un sermon plein d'éloquence et d'onction. Commençant par le texte : Ipsa conteret caput tuum (Gen, III, 15) Monseigneur après avoir exposé le rôle de la femme dans la prévarication et dans la rédemption du genre humain, développa avec ampleur et force quelques idées d'une actualité saisissante. Les jeunes gens ne doivent jamais rougir de leur dévotion envers la Ste Vierge. Au contraire, ils doivent la défendre courageusement pendant toute leur vie, suivant la formule de l'engagement que que les récipriendaires allaient prononcer. Oui, il appartient aux laïques de combattre pour leur religion qu'ils doivent aimer et connaître profondément. Hélas ! on trouve de nos jours peu de chrétiens militants et agissants. Pourquoi leur religion est-elle sans force et sans influence ? Parce qu'ils manquent de lumières et de conviction. Ils se déchargent sur les prêtres et les évêques du soin de défendre leur foi. Ils ne se soutiennent pas mutuellement, ils ne s'organisent pas assez— La synagogue de Satan jouit d'une forte organisation ; ainsi l'on voit une poignée de mécréants, grâce à leur activité et à leur union, capables de tenir tout un pays sou le joug de l'impiété : Ils tyrannisent les gens de bien plus forts en nombre, parceque ceux-ci sont apathiques —Dans les jours de tempête, de grands dangers, tous ceux qui sont sur la barque de Pierre doivent mettre la main à la manœuvre et travailler au salut commun.

Les jeunes gens qui vont être reçut membres actifs de la congrégation s'engagent pour leur vie toute entiere à défendre l'honneur de la Sainte Vierge. Ils ne doivent jamais rougir de leur dévotion envers Marie, de se montrer congréganistes. Ils puiseront dans leur piété envers la mère de Dieu, qui a exterminé toutes les hérésies, la force dont ils ont besoin pour vivre en chrétiens zèlés

Après le sermon, Sa Grandeur bénit les médailles des nouveaux congréganistes. Le secrétaire de la congrégation, M. J. Mondor appela les récipiendaires par leur nom. Le Préfet, M. J. Plante, leur posa les questions du cérémonial auxquelles ils répondirent avec fermeté Puis agenouillés, un cierge à la main, ils prononcèrent l'acte de consécration à la Très Sainte Vierge et l'engagement de ne jamais s'affilier aux sociétés secrètes défendues par les Souverains Pontifes.

Monseigneur présenta ensuite à chacun des nouveaux congréganistes la médaille de la congrégation en disant :

"Recevez la médaille de la congrégation pour la garde de votre corps et de votre âme, afin que par la faveur de la bonté divine et les secours de la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, vous méritiez d'obtenir la béatitude éternelle." Au nom du Père, ainsi soit-il.

Les nouveaux congréganistes sont : MM. J. Dufresne, J. Dupont, A. Lapiume, P. Lesage, A. Chénier, E. Kennedy, E. Richardson!

Plusieurs des anciens élèves congréganistes étaient venus assister à cette fête de piété filiale envers leur mère du ciel. On distinguait parmi ceux-ci : MM J. Bernier, avocat, C. H. Royal, avocat, Nap. Bétournay, A. Cusson, A. Cinq-Mars, J. Mager, J. Guay, A. Lemay, E. Comeault, F. Hearn, P. Coutu, E. Turenne, X. Gosselin, A. Prieur, G. Senécal.

La cérémonie se termina par la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Monseigneur Langevin, M. Mireault, l'hon. sénateur Bernier, l'hon. juge Prud'homme, l'hon juge Prendergast, M. le Maire Turenne, sur l'invitation du Rév Père Recteur, descendirent au réfectoire et prirent le souper avec les pères du collège.

Benediction de la Nouvelle Eglise de Sainte-Elisabeth

C'est le premier décembre que s'est accompli cette cérémonie, grande entre toutes pour la jeune paroisse de Sainte-Elisabeth, de la bénédiction de l'église.

Une belle construction de 70 pieds par 40 avec tour sur la souche de la quelle chante déjà une cloche de quatorze-cent livres et que nous avons hâte de voir surmontée d'un clocher; ce ce doigt puissant qui montre le ciel à toute une paroisse.

Il y a vingt ans deux curés qui comptent aujourd'hui parmi les vétérans du diocèses de St. Boniface, s'arrêtaient sur le bord de la petite rivière aux marais et contemplaient ces belles terres qui forment aujourd'hui le territoire de Sainte-Elisabeth; ils se di saient : "quelle belle place pour une paroisse ! cette paroisse relierait Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre. Il faudra que cela vienne." C'étaient les abbés Fillion et Jolys.

Cela a pris vingt ans à venir ; mais ça y est, il y a quelques semaines nous assistions à la pose de la première pierre et mardi dernier l'église, svelte, gracieuse, embaumant l'odeur des beaux bois de Colombie, recevait la bénédiction solennelle qui marque, pour l'Eglise, les édifices ou doivent se célébrer les Saints Mystères. Il n'y avait là ni cortège ecclésiastique resplendissant, (Monseigneur empêché n'avait pu se rendre à la cérémonie) ni crosse d'or, ni mitre précieuse, ni accords mélodieux d'orgue, ni musique artistique, ni longue théorie de clercs et d'enfants de chœur aux costumes gracieux et voyants. Mais il y avait l'Eglise prenant possession d'un temple élevé à la gloire du Très-Haut; tous les fidèles paroissiens de Ste Elisabeth, heureux et fiers; d'humbles prêtres venus des paroisses voisines pour prendre part à la cérémonie et donner par leur présence un fraternel encouragement au curé si dévoué de la Nouvelle paroisse ; l'abbé Rocan, qui, près du vénérable Monseigneur Taché, dont il a été plusieurs années le Secrétaire, a puisé comme à source l'esprit de dévouement dont il brûle pour sa jeune paroisse. Il était radieux ce jour - là l'abbé Rocan, le digne curé de Ste Elisabeth!

C'est Monsieur Fillion, curé de St. Jean-Baptiste qui a béni la nouvelle église. Au chant des psaumes, l'officiant fait le tour de l'édifice qu'il asperge d'eau bénite et puis comme un triomphateur, un conquérant, il entre dans l'église neuve au chant des litanies des saints entraînant clergé et fidèles à sa suite. Elles retentissent ces invocations des litanies et elles vont remplissant l'édifice, sont recueillies sans doute par les anges qui les portent au ciel où elles retentissent encore; puis le célébrant asperge les murs intérieurs au chant des psaumes joyeux qui s'achèvent par le "Laudate Jerusalem Dominum." Oui, Jerusalem, nouvelle Eglise de Dieu, Loue le Seigneur ! Car voici un nouveau temple qui lui est dédié et où victime, perpétuelle du salut, il s'immolera chaque jour pour le salut du monde.

A suivre sur la 4ième page.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 21 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
voine	575,136	38.80	22,318,378
Arge	182,912	29.4	5,379,156
Oommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Le Manitoba.
Mercredi 16 Decembre 1903

LA PAIX

IL N'Y A POINT DE PAIX

Le *Temps*, l'organe du parti libéral dans Ottawa, reproduit avec admiration d'une gazette qu'il n'indique point, les paroles suivantes de l'hon. M. Gouin, ministre à Québec :

"Quand il est arrivé à la présidence des Etats-Unis, Lincoln s'était donné pour but de son administration, l'apaisement de luttes sanglantes entre esclaves noirs et bourreaux blancs. Des partisans politiques se sont tournés contre lui mais rien n'a pu le détourner de son but et il a payé de sa vie l'abolition de l'esclavage, ce reste de la barbarie des autre âges.

"Quand sir Wilfrid Laurier est arrivé au pouvoir en 1896, nous étions à la veille d'une guerre civile; on n'entendait parler partout que de droits méconnus, de revanches à prendre; les préjugés de race habilement fomentés menaçaient de jeter une partie du pays contre l'autre. Un seul homme pouvait faire taire des haines amenées par une politique faible et vacillante et cet homme était sir Wilfrid Laurier."

Vraiment, la tentation est grande de mettre des piqûres dans ce langage ampoulé. Mais il y a quelque chose de plus urgent et de plus essentiel que de nous amuser à crever ce boursoufflage, où l'erreur historique dispute la palme au ridicule.

Nous ne dirons rien des remarques sententieures que fait M. Gouin à l'endroit de Lincoln et de la guerre américaine. Peu nous importe qu'il sache ou qu'il ignore les intérêts, les ambitions et les impostures que les ruines et le sang de ce conflit ont déplorablement recouverts. Ce qu'il en dit résonne aux oreilles des contemporains de cette période comme les notes d'une vieille guitare discordante; c'est une de ces légendes au moyen desquelles on transforme en mots héroïques certaines expressions bannies de la bonne société ou l'on réhabilite des actions dont les peuples auraient à rougir si l'on en racontait l'histoire vraie.

Ah ! qu'on nous en a collé comme ça depuis cinq ou six mille ans !

Ce contre quoi nous devons néanmoins nous élever fortement, ce sont les assertions du genre de celles qu'on trouve dans le dernier paragraphe de la citation que nous avons placée en tête de cet article.

Dans ce paragraghe, M. Gouin fait allusion à la question scolaire manitobaine. Il n'y avait point à cette époque,—et il n'en a pas surgi depuis—d'autres questions auxquelles puisse s'appliquer son discours.

Or, si M. Gouin a réellement prononcé les paroles qu'on lui prête, nous devons lui faire le compliment qu'il a trompé sciemment le public ou qu'il ne connait absolument rien de notre question ni des circonstances dans lesquelles l'agitation s'est produite et développée.

Il n'est pas vrai de dire que *nous étions à la veille d'une guerre civile* quand M. Laurier est arrivé au pouvoir.

D'une autre part, il est certain que les libéraux et leur chef ont fait usage de cet épouvantail pour amener tous ceux qu'ils voulaient compromettre à leur être indulgents ! Ce n'était qu'une manœuvre pour s'échapper des responsabilités qui pesaient sur leurs épaules.

Loin d'être à la veille d'une guerre civile, nous touchions au contraire au terme de nos difficultés. Le gouvernement local se serait soumis à la loi réparatrice, si Sir Wilfrid Laurier n'en avait empêché l'adoption par l'obstruction. Nous *savons* que l'un des ministres de ce gouvernement en a fait un jour l'aveu formel.

On parlait, en 1896, de *droits méconnus*, c'est vrai. Mais on avait raison d'en parler. Et l'on en parle encore, attendu que ces mêmes droits sont toujours méconnus. Par conséquent, l'accession de Sir Wilfrid Laurier au pouvoir n'a rien changé ni amélioré sous ce rapport.

On ne parlait point de *revanches à prendre*.

Nous faisions valoir des *revendications*, nous exigions des *restitutions*. Et encore, beaucoup se seraient contentés d'un minimum !

Ce n'est pas connaître la valeur des mots, encore moins comprendre la valeur des choses, que d'assimiler de *légitimes revendications* à des *revanches*.

Et les *préjugés de race* dont parle, très improprement du reste, l'hon M. Gouin, qui les avait *fomentés*, non pas *habilement*, selon l'expression de M. le ministre, mais bien cruellement ?

Ce sont ses alliés politiques !

C'est M. Greenway, c'est M. Martin, qui fit un jour, à Ottawa, son entrée en Chambre au bras de M. Laurier, devenu son parrain parlementaire !

Des préjugés de race ! M. Gouin en parle à son aise. Prétendrait-il qu'un peuple qui se lève dans sa dignité, dans sa douleur et ses malheurs, pour protester énergiquement contre les injustices commises à son égard, obéit simplement à de mesquins préjugés !

Que n'aurait-on pas dit, si nous avions fait autrement ; et que n'aurait-on pas eu raison de dire !

M.Gouin,qui a du talent et des aspirations, dit-on, se donnerait à lui-même un bien plus beau rôle, si,au lieu de nous lancer de pareilles objurgations, d'où suintent les réprimandes, le dédain presque le mépris, louait l'attitude de ceux de ses compatriotes de l'ouest qui ont toujours refusé de se rendre aux suggestions perfides d'une abjecte abdication de leurs droits, les entourait de respect et les aidait efficacement à reconquérir les libertés qu'ils ont perdues, par la faute des siens !

Non seulement son rôle serait plus beau, mais il contribuerait à prévenir des malheurs peut-être prêts à tomber sur sa propre province.

Toutes les libertés sont solidaires ! Nos droits sont aujourd'hui violés ; votre tour ne peut-il pas venir ? Ne pourriez-vous pas être, demain, les victimes du caprice ou des passions d'une aveugle majorité !

Ce n'est qu'en ramenant à son intégralité la constitution partout où elle est violée que notre pays peut marcher sûrement à travers les récifs que sont pour lui, disséminés à sa surface, les éléments disparates par le sang, par les croyances, par les intérêts, les mœurs et les aspirations, dont se compose sa population croissante.

Nous coupons court aux multiples réflexions que cet ordre d'idées nous suggère, pour en arriver à la dernière phrase du discours de M. Gouin

"Un seul homme, dit-il, pou-"vait faire taire des haines ame-"nées par une politique faible et "vacillante, et cet homme était "Sir Wilfrid Laurier."

Ah ! Si M. Gouin croit réellement à cette toute puissance de M. Laurier, que d'amères réflexions n'ont-elles pas dû se presser dans son esprit ?

Car, M. Laurier n'a point fait taire les haines.

La permanence de l'injustice à notre égard atteste la permanence de ces haines.

Jaurès,le fameux Jaurès des socialistes, disait un jour ;

"Quand une loi viole les droits les plus sacrés, elle n'est plus que l'instrument de la force et le déguisement de la haine."

Oui, la haine subsiste puisque la loi qui viole nos droits subsiste encore.

A moins que l'on ne dise que la politique poltronne et fourbe de M. Laurier nous a tellement mis sous les pieds de nos ennemis qu'il n'est plus besoin de nous haïr ; il suffit de nous mépriser !

C'est une tactique chez les libéraux de dire et de répéter sans cesse que M. Laurier a ramené la paix dans notre monde politique. Le mot d'ordre évidemment a été donné d'emboucher cette trompette aux quatre coins de la confédération. Aussi, les orateurs libéraux, leurs organes et le menu fretin libéral sont-ils constamment à nous corner ce mensonge aux oreilles. On l'affirme à propos de tout et à propos de rien, à propos d'évènements passés, actuels ou éventuels.

Le *Soleil*, procédant par insinuation plutôt que par affirmation directe, chantonnait le même refrain dans ses colonnes en faisant l'éloge de son Eminence le cardinal Merry del Val.

"L'ordre parfait, disait-il le 17 du mois dernier, suivant lequel des milliers de pièces..étaient rangées.. permit au Souverain Pontife... de nous donner une ligne de conduite qui, suivie religieusement partout,a procuré à tous *une paix abondante...*"

Si jamais ces paroles tombent sous les yeux du Secrétaire d'Etat Pontifical elles le bruleront comme une injure. Car, c'est une audacieuse tentative de faire servir son éminente personnalité à la gloire de M. Laurier, au détriment de la justice et de la vérité.

D'après tous les diseurs et les organes libéraux, nous avions, pour nous servir de leur expression, nous avions la guerre quand son Excellence le Délégué Apostolique Mgr Merry del Val, arriva dans notre pays.

Or, rien, depuis n'est changé dans notre situation.

Nous parlons ici de la situation légale. Et c'est la seule dont il convient de tenir compte. Car, c'est la seule qui soit tangible pour les publicistes et les hommes publics qui regardent en avant. Les institutions d'un peuple ne peuvent avoir d'assises solides et permanentes que dans des lois reconnues et acceptés de tout le monde. Le bon vouloir peut momentanément adoucir la détresse; mais le bon vouloir, une saute de vent l'amène, une saute de vent l'écarte ou le dissipe. Comme fondement, c'est un sable mouvant, ou pire encore, une vase où menacent de s'enliser à tout jamais les droits, les libertés publiques, les volontés et même la claire vue des intérêts futurs.

Donc, si rien, dans notre situation légale actuelle, ne diffère de la situation existante à l'époque de l'arrivée de Mgr Merry del Val parmi nous, nous n'avons pas plus la paix aujourd'hui qu'alors.

Les catholiques de la Belgique furent longtemps les victimes de cette politique qui, sous le prétexte de donner aux peuples des écoles dites nationales, les assujétit à l'école neutre, laquelle aboutit nécessairement à l'école sectaire. Le franc-maçon Frère-Orban tenait alors les rènes du pouvoir. Il voulait faire plier l'épiscopat devant ses volontés. Il fit entendre des représentations à Rome contre les courageuses résistances des évêques !

Rome loua les évêques ! Les principes de l'éducation chrétienne ont fini par triompher dans cet intéressant pays.

Il semble que M. Laurier ait voulu reprendre l'expérience de Frère-Orban.

Après avoir promis, durant la campagne électorale de 1896, de rendre justice complète à la minorité, en se servant même des moyens que la constitution met entre ses mains, il voulut après son accession au pouvoir se débarrasser de ses gênantes promesses. Il s'adressa à Rome dans l'espoir que Rome couvrirait de son drapeau, la retraite du premier ministre. Il n'eut pas ce qu'il voulait, mais il fut accueilli avec mansuétude. Il fit des promesses. On envoya au Canada un délégué apostolique' Que fit M. Laurier ?

On dit que Napoléon III, sans cesse harcelé par les instances de Cavour, voulant s'emparer des Etats-Pontificaux, répondit enfin au ministre de Victor Emmanuel: "Eh bien! faites vite"

Faut-il croire que M. Laurier ait donné le même mot d'ordre à M. Greenway? Toujours est-il que lorsque Mgr Merry del Val reçut sa nomination et ses instructions, la porte aux négociations était encore ouverte. Mais lorsqu'il mit le pied sur notre continent, tout était baclé. La loi dans laquelle fut incorporé le soi-disant règlement était passée, M. Greenway avait *fait vite*. La situation était crystallisée.

Et quels qu'aient été le but, les efforts et les espoirs de Mgr. Merry del Val alors, tout a échoué, des promesses de M. Laurier comme le reste, promesses sacrées faites au Souverain Pontif lui-même.

Et c'est pourquoi la constitution de notre pays reste violée; c'est pourquoi l'injustice subsiste toujours ; c'est pourquoi nous n'avons pas la paix.

Toute affirmative contraire est une imposture.

Et nous avons pour nous justifier d'en arriver à ces conclusions la parole même de Pie X, aujourd'hui glorieusement régnant :

"Sans doute, le désir de la paix est dans tous les cœurs, et il n'est personne qui ne l'appelle de tous ses vœux. Mais cette paix, insensé qui la cherche en dehors de Dieu; car chasser Dieu, c'est bannir la justice, et la justice écartée, toute espérance de paix devient une chimère : *La paix est l'œuvre de la justice.*"

(Encyclique du 4 Octobre 1903.)

IL FAUT EN PRENDRE

THE "HABITANT"

Le R. P. Blain, du Collège de Saint-Boniface, vient de traduire plusieurs pièces du livre du Dr Drummond Nous espérons que tout le livre y passera, car, à notre avis, il subit une amélioration notable sous la plume du R. P. Blain. Le docteur Drummond a un peu forcé la note, à diverses pages ; son traducteur, revenant à la langue de "l'Habitant" revient en même au véritable coloris qu'il faut donner aux mœurs de nos campagnes canadiennes françaises.

Devant l'Académie française du collège, qui comptait pour la circonstance, de substantiels appoints, le distingué jésuite a lu, dimanche, un certain nombre des morceaux qu'il a ainsi traduits : mentionnons Johnny Courteau, le lac Vannier, le Dr Fiset, le coteau Saint-Sébastien, mon frère Camille.

Toutes les notes de la gamme s'y trouvaient ; le gai et le grave. le badin et le sérieux. Ces traductions du français à l'anglais ont une haute valeur littéraire ; le rév. Père Blain est un éminent professeur de sciences, mais c'est aussi un écrivain de goût. Son auditoire l'a écouté avec un vif intérêt.

Le révérend Père Chosegros, directeur de l'Académie, a lu une pièce de poésie de sa composition sur le drapeau de Carillon. Cette poésie est remarquable par la facture à la fois gracieuse et forte de ses vers et par le souffle chrétien qui l'anime.

Nous remercions les révérends pères de la soirée fort agréable à laquelle ils nous ont conviés.

VOULEZ-VOUS LA SANTE ?

Le Malade Imaginaire

AU COLLEGE

Le 23 décembre au soir, on jouera au Collège "Le Malade Imaginaire" de Molière. Certes le seul nom du grand écrivain suffit pour recommander la pièce, et pour qui connait tant soit peu ses classiques, il est évident que l'auteur du "Malade Imaginaire" occupe le premier rang parmi tous les auteurs comiques. De tous les grands écrivains qu'ont vu fleurir le 16e,le 17e,le 18e et le 19e siècle, M. de Sainte-Beuve n'hésite pas à dire que "Molière est avec Shakespeare, l'exemple le plus complet de la faculté dramatique, et, à proprement parler, créatrice...Shakespeare a de plus que Molière les touches pathétiques et les éclats du terrible : Macbeth,le roi Lear, Ophélie; mais Molière rachète, à certains égards, cette perte par le nombre, la perfection, la contexture profonde et continue de ses principaux caractères." Ses personnages, tout à fait naturels d'ailleurs, sont nettement marqués au coin du ridicule. Ce sont des individus bien réels, avec lesquels même il semble que nous vivons, mais en même temps ce sont des types éternellement vrais qui incarnent en eux les vices et les travers de tous les temps.

Mais jamais peut-être dans ses autres comédies, si on en excepte "l'Avare", Molière n'a étudié si profondément un caractère ; jamais il n'a déployé à ce degré sa verve satirique ; jamais ailleurs il n'a rassemblée une aussi "belle collection d'imbéciles et de coquins" (le mot est de M. Brunetière.) L'auteur à l'apogée de sa gloire et de son talent, fait, semble-t-il, un dernier effort pour réaliser les types les plus ridicules. Le bonhomme Argon, Béline, son intendant, son fils Angelo, M. Bonnefoi, le coquin de Toinet, les grands dadais de Diaforus les Purgon et jusqu'au petit Louis, voilà des types qui, contrastés ensemble, peuvent défrayer le rire de n'importe quel Héraclite.

Voilà un aperçu bien pâle de cette célèbre pièce. Pour la juger dignement, il faut aller la voir jouer.

Les acteurs porteront les costumes du 17e siècle. La partie musicale sera préparée avec beaucoup de soin.

NECROLOGIE

Le 25 novembre, M. et Madame Henri Painchaud de cet ville, avaient la douleur de perdre leur fille, Thérèse, décédée à l'âge de 6 mois.

A peine la joie vient-elle de s'asseoir à un foyer que déjà la mort et les deuils la remplacent. L'enfant retourne au ciel d'où elle est venue.

Pauvres parents, consolez-vous ! L'âme éblouissante et sans tâche de Thérèse prie au pied du Très Haut et vous obtient la grâce de la Divinité.

Consolez-vous ! Votre enfant exempte des peines de l'exil a déjà atteint le port.

Pourquoi pleurez-vous ? N'est-elle pas heureuse ?

Ceste séparation cruelle n'est que temporaire.

Réjouissez-vous : au ciel elle vous attend !—Communiqué.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—A quand la lumière électrique dans nos rues?

—L'Hôpital de Saint-Boniface se sert de la lumière électrique depuis deux jours.

—L'Hon. Juge Prendergast est dans sa famille à Saint-Boniface depuis la semaine dernière.

—Nous regrettons d'apprendre que M Arthur Lévêque est gravement malade, à la résidence de son fils, M. Taillefer Levêque.

—Les entrées pour homesteads ont été très nombreuses cet automne au Manitoba et au Nord-Ouest.

—Par permission de Sa Grandeur Mgr Langevin, le jour de Noël et le jour de l'an tombant un vendredi on n'observera ni le jeûne ni l'abstinence.

—A la première assemblée de la Cie Collin Limitée les membres suivant ont été élu directeurs : M. E Collin. L. J Collin, Henri Collin, L. E. Boivin, Vézina Couture et Ant. Gauvin.

—Pour les bas spéciaux de Noël et du jour de l'an, au magasin de nouveauté du Bazar rue Dumoulin! Les bas de 10c. sont beaux et bons; aussi des cravates de choix de 15c. à 75 cts.

—L'encan de la Saint-Vincent de Paul a rapporté la belle somme de $300.80. C'est mieux que jamais, croyons-nous. Notre population a fait la charité tout en s'amusant ; car il y a eu un beau tapage, jeudi, à l'Hôtel de de ville! L'encanteur était M. A. Joyal.

—La prochaine fois que la compagnie des Tramways enlèvera la neige de sur sa voie à Saint-Boniface, elle voudra bien n'en pas laisser sur les trottoirs ainsi que la chose est arrivée mercredi dernier. Au coin des avenues Provencher et Taché, notamment, il fallait passer par-dessus une petite côte, immédiatement au sud de la voie.

—ETRENNES, ETRENNES—Nous invitons le public à venir voir l'immense assortiment que nous venons de recevoir, en fait de jouets, articles de fantaisie, tel que boites à ouvrage, secrétaires albums, objets religieux, papeterie de luxe, cartes de Noël et du jour de l'an. Venez en foule et vous verrez que c'est ici que vous acheterez vos cadeaux à meilleur marché que partout ailleurs. LIBRAIRIES KEROACK, Winnipeg et Saint-Boniface.

CRHONIQUE de LA PROVINCE

LETELLIER

14 décembre.

Grande fête ce soir à l'occasion de la visite de notre député fédéral, l'hon. M. LaRivière. Le rapport de démonstration vous sera envoyé plus tard.

Les ouvriers sont à mettre la dernière main à la construction de notre couvent, sous l'habile direction de M. J. C. Smith contre-maître de M. J. A. Senécal de Saint-Boniface. Nous aurons là un superbe édifice qui fera honneur à notre zélé curé M. l'abbé Jutras, à ses généreux paroissiens et aux dévouées religieuse chargées de diriger l'établissement.

—M. Jacques Parent fait construire un vaste magasin au centre du village. On dit que l'étage supérieur sera converti en salle publique, que devront occuper les Forestiers Catholiques Le besoin d'une telle salle se faisait sentir depuis longtemps, et M. Parent a eu une heureuse idée de remplir cotte œuvre

SAINT-JOSEPH

14 décembre,

M. le curé Martin a été sérieusement malade la semaine dernière, et a été remplacé dimanche par le R. P. Plante S. J. du collège de Saint-Boniface, lequel nous a donné un éloquent sermon sur l'Evangile du jour. M. le curé est heureusement convalescent et nous avons l'espoir qu'il pourra bientôt reprendre l'exercise du Saint ministère.

—M. le député de Provencher était à Saint-Joseph hier. Il a eu l'occasion de serrer la main à un bon nombre de ses amis.

KETTELER

Jean Lionnet vient de publier un livre dans la collection des grands hommes de l'Eglise au XIXe siècle, à la librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints, Paris (2 fr), c'est la vie et la doctrine de Monseigneur Guillaume-Emmanuel de Ketteler, évêque social, et l'on pourrait ajouter, socialiste même, de Mayence.

Lionnet est un travailleur, et pour faire ce résumé complet et substantiel d'une longue vie et d'un apostolat admirable il a dû extraire la quintessence de la volumineuse correspondance de Ketteler et présenter sous une forme condensée et intéressante à la fois les principes politiques ou plutôt économiques du collègue des Mallinckrodt et de Windthorst au Reichsthag. Son livre ne contient que 168 pages mais il a l'avantage, outre qu'il embrasse et touche précisément à tous les principaux points du sujet, de contenir une bibliographie utile et précieuse pour ceux que la vie plus intime de l'évêque de Mayence peut intéresser.

Ce livre contient une préface, de Monseigneur Touchet évêque d'Orléans d'où j'extrais ces quelques lignes qui s'adressent si justement à un ami hautement estimé qu'il me fait plaisir de les voir reproduites au Canada, pays auquel Lionnet s'intéresse si vivement en sa qualité de Président actif de "La Canadienne."

"Je me persuade, Monsieur que vous n'avez pas écrit simplement pour écrire. Vous êtes de ces jeunes qui entendent travailler pour le bien de l'Eglise et celui de la patrie. La lecture de votre livre ouvrira devant les yeux de plusieurs des horizons qui sont, on s'en aperçoit, familiers aux vôtres. Ce sera votre honneur à vous ; ce sera la récompense de ceux qui vous auront suivi jusqu'au bout.

"Vous nous avez montré un précurseur. Je souhaite ardemment que le chemin par lequel il passa s'élargisse grâce à votre intelligence et à vos sueurs Celui qui fera cette voie la plus large et la plus sure sera suivi par la plus noble et la plus nombreuse humanité."

L'église est fières de Ketteler et la réputation de ce dernier est aujourd'hui presque universelle. Je l'ai vu, cité un jour dans un ouvrage très sérieux de P. Jésuite Holland, de Baltimore, à côté de Fénelon et de Thomas Moore, chancelier, d'Angleterre; il faut dire que le père Holland s'indignait de ce qu'on le considérait comme un socialiste C'était une brochure de combat à l'adresse des théories de George et de Marx, et à laquelle Monseigneur Corrigan, archevêque de New York avait joint une lettre élogieuse et écrite sur un ton qui n'en cédait que peu aux sermons de Mayence.

E. J. P. BURON.

Applications for Licence

The following application for a transfer of an Hotel Licence has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for license Dist ict No 4 at the License Inspector office in the Parliament Buildings, Winnipeg, on the 31th day of December A, D, 1903, at the hour of eight P. M.

Tranfer of the license of the Hotel Benard, situated in the Village of Elie, from Hector Lajoie to Adonai Dufresne.

J PENK SE
Chief License Inspector.

Dated at the Town of St. Boniface this 16th day of December, A. D. 1903.

Benediction de la Nouvelle Eglise de Sainte-Elisabeth

Suite de la 1ère page.

Le saint sacrifice commença dans sa grande solennité. C'est l'abbé Jutras curé de Saint Pie de Letellier qui officia. On prie il me semble,mieux dans ces circonstances,il semble que la prière prend des ailes plus puissantes et plus légères en même temps le chœur de Ste Elisabeth appuyé par plusienrs chantres de de St-Jean-Baptiste exécute la messe royale et quelques cantiques. Après l'Evangile Monsieur Noret, Curé de Saint Malo qui s'était chargé du discours de circonstance fait un bijou de sermon. Langage pur, élégant, sympathique, doctrinal, entrainant! Il captive son auditoire! D'ailleurs dans nos cantons tout le monde connait l'éloquence peu commune, si solide et si claire de monsieur l'abbé Noret. Il s'est surpassé ce jour-la. Monsieur l'abbé Jolys curé de Saint-Pierre tient le misérable harmoninm dont il essaye de tirer tout ce qu'il lui est possible. Si quelque âme charitable avait la bonne idée de faire cadeau d'un harmonium à la nouvelle église de Ste Elisabeth ce serait certainement une idée du Ciel.

Dans l'après-midi et le soir dames et jeunes filles se sont efforcées de faire sortir des poches quelques piastres pour l'église nouvelle; elles ont réussi; les recettes de la journée ont dû être d'une centaine de piastres.

Bonne et joyeuse iournée pour la paroisse de Ste Elisabeth. Ste Elisabeth est désormais fondée et elle est en bonnes mains. Son Curé a pour divise: Travail et dévouement, la devise est excellente.

UN TEMOIN.

Chronique de la Province

NOTRE-DAME DE LORETTE

14 décembre.

Je suis un peu en retard pour donner un compte rendu de la belle cérémonie dont nous avons été témoins le mercredi, 25 novembre dernier. Ce jour-là Mgr l'Archevêque Langevin venait bénir le beau et riche carillon de trois cloches commandé en France par notre zélé curé, M. l'abbé Joseph Dufresne. Ces cloches sortent de la célèbre fonderie Georges et Francisque Paccard, d'Annecy-le-vieux, près Annecy (Haute Savoie) France. La plus grosse pèse 200 livres, la deuxième, 100 livres et la troisième près de 600. Ce sont trois des plus belles pièces que ce genre d'industrie peut produire et le son qu'elles donnent est de la plus grande sonorité et d'une richesse tout à fait remarquable. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque voulut bien donner des explications sur le cérémonial de la bénédiction et adressa des félicitations aux paroissiens de Lorette, et surtout à notre digne curé qui ont si généreusement contribué à doter notre paroisse d'un aussi riche carillon. Nous sommes aussi bien reconnaissants envers Sa Grandeur d'avoir bien voulu venir rehausser de sa présence cette belle et intéressante cérémonie. Lorette peut maintenant s'enorgueillir d'avoir la plus belle église et les plus belles cloches des campagnes de l'Ouest. Il ne nous reste qu'à construire un presbytère convenable pour loger notre curé, et ce projet sera mis à exécution dès l'été prochain Lorette n'a rien à envier aux autres paroisses, depuis que nous avons, non seulement construit une belle église, mais pourvu aussi à l'éducation de la jeunesse en érigeant un vaste couveut où les bonnes sœurs se dévouent à l'enseignement. Et dire que ce progrés a été atteint en si peu de temps; aussi, bien vive est la reconnaissance de toute la paroisse envers M. l'abbé Dufresne, qui n'a ménagé ni ses peines, ni son travail, ni même sa bourse pour le bien général de ses paroissiens.

L'EPUISEMENT

L'épuisement chez les personnes de tout âge, après un léger exercice, annonce la faiblesse du sang qu'il faut combattre avec les pilules de longue vie du chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE SECRET D'UN PERE

No. 7

Il lui pardonnait, parce que sa conscience de chrétien lui en faisait un devoir, **mais il ne pouvait se defendre contre le mépris amer qu'il ressentait, lorsqu'il se souvenait du mobile indigne auquel elle avait cédé en le trompant d'une aussi criminelle façon, puis il se rappelait les longues années de tourments qu'elle avait fait subir à Jules, l'innocente victime de son odieuse machination et qu'elle eût, cruelle jusque dans son repentir, rejeté sans scrupule sur le pavé, s'il n'eût été là pour protéger et défendre les intérêts et l'avenir du pauvre enfant.**

Augustin qui n'avait reçu de sa mère que des preuves detendresse fut aussi le seul dont le chagrin fut sans réserve. Il était inconsolable, et ce n'est pas trop s'avancer que d'affirmer que son affliction allait chaque jour en croissant.

Jules, en dépit des souvenirs du passé aimait sincèrement la marquise, et la seule, et unique étreinte qu'il reçut d'elle, quand elle était sur le point d'expirer suffit pour lui faire oublier que son enfance et son adolescence avaient éte privées de ses caresses. Il lui sut gré de ne pas l'avoir, comme il s'y attendait, repoussé en ce suprême instant.

M. d'Alvinet, seul maintenant entre les deux frères, les traita avec une égale affection. Il s'appliquait à ne faire entre eux aucune difference et semblait au contraire s'être fait un cas de conscience de ne jamais commettre en faveur de l'un au detriment de l'autre la plus légère partialite. Les préférences qu'il s'était plu autrefois à montrer pour Jules, afin de le dédommager des mauvais procedés de la marquise, n'avait plus raison d'être. Aussi se fut-il reproché de persister dans ce système qui n'était en réalité qu'un parti pris et presque un devoir que les circonstances et la situation lui avaient imposé. D'ailleurs quoi que pussent ses raisonnements et sa volonté, il se refusait à aller contre la loi de la nature: Augustin était son fils, et Jules !...

A cette pensée, qui lui revenait souvent son cœur se brisait. Il s'avouait lui-même qu'il eût, volontiers et avec reconnaissance, donne un de ses membres et une de ses facultés pour ne pas savoir ce qu'il savait

Les liens formés par l'amitié peuvent avoir dans l'âme d'aussi profondes racines, que ceux par lesquels la nature unit entre eux les individus d'une même famille, et quelquefois la parenté qui rapproche en avengle des êtres aux caractères, aux penchants les plus opposés, n'a pas toujours le prestige et l'autorité nécessaires pour faire face aux évènements et conserver l'harmonie de l'union, tandis que le cœur plus clairvoyant que la nature sait choisir. Il est vrai que ce n'etait pas les cas pour Jean d'Alvinet. Jules lui avait été imposé, mais il se trouva, par bonheur pour tous deux, qu'ils etaient dignes l'un de l'autre, et le marquis qui s'était d'abord attaché à l'enfant en croyant obeir à la seule voix du sang, demeura fidèle à ses premiers sentiments en n'écoutant plus que la seule voix de la sympathie, et qui sait si alors il ne l'aima pas davantage, car à sa tendresse de père, que la verité ne parvint pas à altérer, s'ajouta une sorte de commisération qui lui le lui rendait, s'il se peut, encore plus cher et qui l'unit plus étroitement à lui.

Dieu, qui sans doute lui devait une compensation en raison du malheur immerite qui etait si soudainement venu fondre sur lui, la lui procura par l'entremise de ses fils en permettant qu'ils s'aimassent comme de vrai frères eux-mêmes s'aiment rarement.

Ces deux êtres par la concordance de leurs pensées, de leurs goûts, de leurs sentiments, n'en formaient qu'un.

Jules en sa qualité d'aîné avait l'autorité, Augustin la confiance et la soumission voulues pour sceller leur fraternelle union.

Ils se complétaient si bien qu'on les donnait en exemple à leur condisciples, et que ceux-ci, lorsqu'il voulait parler d'une amitie parfaite ne manquaient jamais d'evoquer par comparaison celle des deux frères.

Le marquis, qui tenait à ne pas se separer de ses fils, surtout depuis que la mort de sa femme l'avait isolé dans son foyer, les garda auprès de lui et attacha à leurs personnes, à titre de professeur, un ecclésiastique d'une austère moralité et d'une profonde érudition.

Ce prêtre n'avait pas seulement pour devoir de les instruire, mais avant tout de former leur cœur et leur esprit; et comme la terre était bonne, la semence porta des fruits merveilleux. Les deux jeunes gens firent des progrès rapides et brillants, partout, dans les examens qu'ils subirent, ils furent les premiers.

Lorsqu'Augustin, plus jeune de quatre ans que Jules eut atteint sa majorité, il se fit une transformation dans le caractère du marquis. Il devint taciturne, préoccupé. Les deux frères, qui le cherissaient comme il méritait de l'être, s'inquiétèrent et essayèrent en redoublant de soins et d'assiduité auprès de lui de le distraire. Pendant qu'ils s'empressaient ainsi à qui mieux mieux, une catastrophe imprévue vint créer des difficultés à la tâche filiale qu'ils avaient entreprise. Le marquis dont la santé avait été excellente jusque-là, fut tout à coup, sans malaise préable, frappé d'un coup d'apoplexie.

Grâce au prompt d'un savant médecin, appelé immédiatement, on le sauva, mais helas! sans espoir de parvenir à le préserver d'une seconde attaque, imminente et celle-là fatale.

Le malade voulut connaître la vérité sur son état, et avec un courage et un sang-froid qu'il puisait dans dans l'irréprochabilité de sa vie, il fit appel à la sincérité de l'homme de l'art, l'assurant qu'il ne l'interrogeait que parce qu'un devoir suprême le lui commandait. Il avait, aussurait-il, des obligations sacrées à remplir avant de quitter cette terre, et l'avenir de deux personnes en dépendait.

Le médecin ne crut pas avoir le droit d'accéder à ce desir et de refuser; certain que le marquis aurait la force de regarder la mort en face, il ne lui cacha rien.

—C'est bien répondit Jean d'Alvinet, je vous sais gré de votre loyauté. Elle m'honore, en me prouvant que vous me savez de ceux qui trouvent dans le témoignage d'un passé intègre la vaillance qu'il faut à l'homme pour compter lui-même, sans illusion, les dernières heures qui le separent de la mort.

Après l'avoir congédié, il fit appeler ses fils.

Son front était grave, et des larmes retenues sous ses paupières et uniquement inspirées par la douleur de leur prochaine séparation, rendaient son regard plus brillant.

—Mes enfants, leur dit-il en les faisant asseoir en face de lui, j'ai un grand secret à vous révéler. J'ai bien hésité à vous le livrer, et j'eusse attendu encore, si je ne craignais d'être surpris par la mort. Souvent dans ces derniers, temps je ne craignais d'être surpris par la mort. Souvent, dans ces temps derniers, je me suis demandé, dans le calme de ma conscience, si je ne ferais pas mieux de l'emporter avec moi dans la tombe afin de vous le dérober à jamais. Cette incertitude a causé les tristesses que vous avez remarqués, que je ne pouvais dominer et qui vous affligeait tant. **Ce secret qui me brise le cœur**

La révélation que je vais vous faire va briser le cœur et l'avenir de l'un de vous. Dans ces moments de luttes douloureuses d'hésitations cruelles, j'ai prié Dieu de m'eclairer et Dieu m'a entendu. Il m'a suggéré une idée qui ne peut être qu'une inspiration d'en haut et qui en dégageant ma responsabilité envers celui de vous que mon silence lèserait, vous laissera seul juges de decider vous-même de votre sort.

Jules et Augustin se regardèrent, haletants d'anxiété,

Le marquis reprit :

—Vous n'ignorez pas que vous m'êtes également chers, que mon affection pour pour vous est impartiale et que mon cœur n'est rempli ici-bas que par vous deux... Et cependant, je n'ai qu'un fils.

—Quoi firent-ils avec stupeur.

Jean d'Alvinet eut un mouvement amer d'acquiescement.

—Oui soupira-t-il ! Oui, par une fatalité que je n'ai pu conjurer, l'un de vous usurpe la place qu'il occupe sous mon toit et dans ma tendresse, il n'a pas de nom, pas de fortune et fut ramassé sur un pave de la rue où sa mère l'avait abandonne. Je n'ai qu'un signe à faire, qu'un mot à dire pour le rejeter dans l'abîme d'où la Providence l'a tire en le mettant dans mes bras. Voulez-vous que je fasse ce signe, que je dise ce mot, voulez-vous que je le nomme ?

Il n'acheva pas.

Augustin et Jules étaient dans les bras l'un de l'autre.

—Père, s'écrièrent-ils gardez votre secret, nous ne voulons pas le connaître,vous nous avez toujours appelés vos fils et nous voulons toujours rester des frères.

Les yeux du marquis se tournèrent reconnaissants vers le ciel, et, pendant que ses bras s'ouvraient et se refermaient sur ses fils, il murmura :

—Merci, mon Dieu! Merci de m'avoir fait trouver en eux ma récompense.

Sa tête se pencha, il chancela. Jules et Augustin n'eurent que le temps de le soutenir... Il n'était plus.

L'émotion avait précipité l'attaque prévue et avancé la mort de quelques semaines, peut-être même simplement de quelques jours; mais, au moins, il était parti, heureux d'emporter sans remords, dans l'éternité, ce secret qui avait ete le tourment de sa vie et qui fut la consolation de sa dernière heure.

OLIVIER DES ARMOISES.

(Fin)

SUITE D'EXCES DE FATIGUE

A ceux qui sont épuisés par un excès de fatigue, les pilules de longue vie du chimiste Bonard rendent la force, la santé, la vigueur. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.